

Nous,
saisonnnières...

Nós,
trabalhadores...

Noi, lavoratori
stagionali...

Mi,
sezonske
radnice...



Ne,
punëtoret
sezonalë...

Nosotros,
temporeras...

Genève Ženeva
Ginevra Gjenevë
Genebra

Ginebra
1931 – 2019

Une exposition initiée par

Ville de Genève

Conçue et réalisée par

Archives contestataires
Collège du travail
Rosa Brux

Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931–2019

Noi, lavoratori e lavoratrici stagionali... Ginevra 1931–2019

Nosotros, temporeros, temporeras... Ginebra 1931–2019

Nós, trabalhadores temporários e temporárias... Genebra 1931–2019

Mi, sezonski radnici, sezonske radnice... Ženeva 1931–2019

Ne, punëtoret dhe punëtoret sezonalë... Gjenevë 1931–2019

30 oct. – 24 nov. 2019
Le Commun

Rue des Bains 28 1205 Genève

Nous, saisonniers, saisonnières...

Genève 1931-2019

Introduction

« Qui a construit Thèbes aux sept portes ? Dans les livres, on donne les noms des Rois. Les Rois ont-ils traîné les blocs de pierre ? » Dans le poème intitulé *Questions que se pose un ouvrier qui lit*, Brecht évoque ainsi l'absence d'actrices et d'acteurs clés dans les récits historiques.

S'agissant de l'essor de Genève et de la Suisse dans la seconde moitié du 20e siècle, le rôle joué par les travailleurs et les travailleuses immigrées n'est-il pas lui aussi occulté ? Or des dizaines de milliers de saisonniers et de saisonnières ont contribué à construire plusieurs « cités-satellites », de grandes infrastructures du canton, d'imposants bâtiments de la Genève internationale et participé à l'expansion de l'hôtellerie-restauration et de l'agriculture genevoises.

Fruit d'une motion du Conseil Municipal de la Ville de Genève, l'exposition *Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019* leur rend hommage.

Associant des approches historique, mémorielle et artistique, l'exposition témoigne des dures conditions de vie et de travail que la Suisse a réservées aux personnes détentrices d'un permis A. Elle ravive les enjeux d'un épisode controversé de l'histoire de ce pays.

Afin de reconfigurer les modes de partage de la mémoire, l'exposition recourt à plusieurs formes de narration construites au travers de documents historiques, d'archives personnelles, d'interventions artistiques et de récits filmés produits pour l'occasion. Elle donne voix aux saisonniers et saisonnières, ainsi qu'aux travailleurs et travailleuses migrantes d'aujourd'hui.

Le retour opéré sur l'ensemble de ces histoires est d'autant plus important que leurs enjeux sont plus que jamais d'actualité, comme en témoignent les conflits entourant les relations entre l'Union européenne et la Suisse ainsi que les conditions de vie des sans-papiers, entre autres personnes en situation précaire. Évoquer ce passé et les situations qui lui font écho, c'est aussi tenter de développer un autre regard sur les migrations d'hier et d'aujourd'hui.

Une exposition initiée par la Ville de Genève, conçue et réalisée par les Archives contestataires, le Collège du travail et Rosa Brux

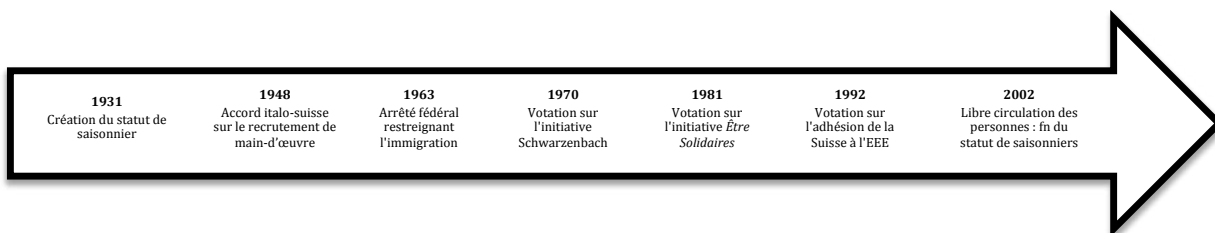
Du 30 octobre au 24 novembre 2019

De 11h à 18h (fermé le lundi, sauf pour les écoles)

Espace « Le Commun », Rue des Bains 28, 1205 Genève

www.saisonniers.ch

Brève chronologie du statut de saisonnier



- **1931** La première loi fédérale sur le séjour des étrangers en Suisse est adoptée. Elle entre en vigueur en 1934 et marque le début du permis A destiné aux saisonniers et aux saisonnières. Cette loi fixe la durée de leur séjour à neuf mois au maximum et soumet le renouvellement de leur permis au fait d'avoir passé trois mois hors de la Suisse et de disposer d'un nouveau contrat de travail.
- **1948** Après la Deuxième Guerre mondiale, pour répondre aux besoins d'une économie en plein développement et à une pénurie de main-d'œuvre, la Suisse fait fortement appel à l'immigration italienne. En 1948, un premier accord de recrutement est signé entre les deux pays. Il assure à la Suisse une force de travail conséquente, tout en garantissant que les Italiennes et les Italiens ne s'établiront pas durablement dans le pays. Ainsi, le principe de rotation de la main-d'œuvre est mis en place. Cette politique est sujette à conflit entre le patronat, qui entend profiter de l'expansion économique, et les syndicats, qui souhaitent protéger la main-d'œuvre locale de la sous-enchère salariale.
- **1963** La Suisse connaît une forte croissance économique qui provoque des tensions du fait de la pénurie de logements et de l'inflation. Le Conseil fédéral cherche à mettre en place dès 1963 une politique de plafonnement du nombre d'étrangères et d'étrangers. En 1964, un nouvel accord italo-suisse remplace celui de 1948 ; il ramène le nombre de saisons nécessaires à l'obtention d'une autorisation de séjour annuelle (permis B) de dix à cinq. Cela conduit de plus en plus d'Italiennes et d'Italiens à s'installer avec leurs enfants en Suisse. Dans ce contexte se développe un courant xénophobe qui veut limiter la présence étrangère. Le parti démocratique de Zurich dépose en 1965 la première initiative populaire visant à plafonner la part de celle-ci à 10% de la population résidente. L'initiative sera retirée en mars 1968, après que le Conseil fédéral ait annoncé des mesures destinées à réduire la population étrangère dès la fin de l'année, mesures qui se révéleront toutefois inefficaces.
- **1970** L'initiative populaire « contre l'emprise étrangère », dite « initiative Schwarzenbach » du nom de son principal promoteur, est refusée de justesse le 7 juin 1970 par 54% des votants. Elle stipule que le nombre d'étrangères et d'étrangers doit être inférieur à 10% dans chaque canton, hormis à Genève où il peut atteindre 25%. Le Conseil fédéral se positionne contre ces restrictions nuisant à l'économie. Il a cependant pris des mesures pour limiter le nombre d'étrangers par le biais d'un plafonnement global, fixant notamment le nombre de saisonniers et de saisonnières à 152'000 pour l'année 1970. En 1974 et 1977, trois autres initiatives poursuivant des objectifs analogues sont rejetées par la population suisse avec des majorités plus nettes.
- **1981** L'initiative *Être solidaires en faveur d'une nouvelle politique envers les étrangers*, lancée en 1974, revendique l'abolition du permis A et une politique plus ouverte envers les immigrés·e·s. A Genève, elle est portée par le Centre de contact Suisse-Immigrés (CCSI) et par divers mouvements de solidarité issus des Églises, de la gauche et des syndicats. L'initiative est toutefois largement rejetée en 1981.
- **1992** Le 6 décembre, la Suisse refuse à 50,3% de faire partie de l'Espace Economique Européen (EEE). Une adhésion aurait permis d'accélérer la disparition du permis A.
- **2002** Les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union Européenne entrent en vigueur. Celui portant sur la libre circulation des personnes entre les pays signataires implique la suppression du permis A.

Référence

PIGUET, Etienne, *L'immigration en Suisse : soixante ans d'entreouverture*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2017 (3^e édition).

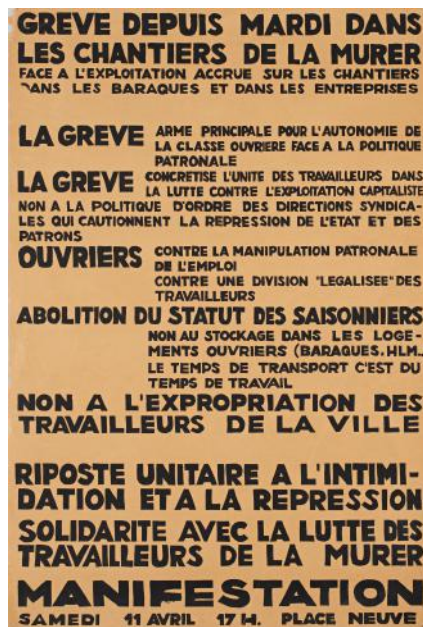
Quelques documents historiques...



Mick Desarzens, saisonniers attendant devant le service sanitaire de frontière à Genève, 1969. Bibliothèque de Genève.

Les saisonniers et saisonnières sont soumis·es au permis A, leur permettant de venir travailler en Suisse durant une période limitée à 9 mois par an. Ils/elles doivent obligatoirement rentrer dans leur pays d'origine 3 mois par année. Selon ce statut, ils/elles n'ont pas le droit au regroupement familial et il leur est interdit de changer d'employeur et de canton de domicile. Lors de chacune de leurs arrivées en Suisse, ces travailleurs et travailleuses sont contraint·e·s à une visite sanitaire astreignante et humiliante. Souvent dénoncée, elle ne sera abolie qu'en 1994.

Les conditions de vie et de travail des saisonniers et des saisonnières sont souvent décriées : ils/elles sont logé·e·s soit dans des logements vétustes, soit dans des baraquements en bois où ils/elles partagent des chambres à plusieurs. Cette question est au cœur des premières luttes menées par les intéressés eux-mêmes. Ainsi, le 7 avril 1970, 200 saisonniers espagnols de la Murer, une grande entreprise du bâtiment, se mettent en grève pour dénoncer des conditions de logement inacceptables et des salaires inférieurs à ceux convenus. Soutenus par les organisations de l'émigration espagnole et italienne, ainsi que par des groupes d'extrême gauche, ils obtiendront une augmentation de leur salaire après cinq jours de grève.



Affiche de soutien aux grévistes de l'entreprise Murer, avril 1970. Collège du travail.



Manifestation contre le statut de saisonnier à Genève, 5 octobre 1991. Photographie Patrick Monnin. Archives sociales suisses.

Dès la fin des années 80, les associations de l'émigration et plusieurs syndicats relancent la question de l'abolition du statut de saisonnier. La crise économique qui sévit alors à Genève, le résultat du vote sur l'EEE (78.1% de vote en faveur de l'adhésion dans le canton) et les luttes menées contre le statut de saisonnier conduisent en 1993 les partenaires sociaux à se mettre d'accord sur son abandon à Genève. Un régime transitoire est défini pour les personnes possédant déjà un permis A, afin qu'elles puissent accomplir les saisons nécessaires à l'obtention d'un permis B.

Quelques œuvres artistiques...



Katharine Dominicé, Photogramme de *Lettres ouvertes*, 2019.

La réalisatrice Katharine Dominicé a produit, pour l'exposition, une série de dix lettres filmées d'anciens saisonniers et saisonnières intitulée *Lettres ouvertes*. La parole leur est donnée afin qu'ils/elles racontent une partie de leur passé, des anecdotes, des souvenirs, ou qu'ils/elles puissent émettre une revendication qui leur est chère pour le présent et le futur. Ces portraits sont accompagnés d'archives personnelles ou de films de la RTS, mettant ainsi en image les propos de ces acteurs et actrices important-e-s pour l'histoire récente de la Suisse.

L'agence Interfoto, créée en 1976 à Genève, est constituée d'un groupe de photographes non-professionnel-le-s. Proches des mouvements de contestation, elles/ils décident de rendre compte des événements peu couverts par les agences commerciales et s'intéressent de près à la vie quotidienne : travail, habitat, transports, etc. Ainsi, de nombreuses photos de saisonniers et saisonnières, faites par Interfoto, sont présentées dans l'exposition.



Interfoto, *Une saison sans fin*, photographies, 1980 – 1989.



Mauricio Leon, *Action B*, diaporama de la performance publique, 15 janvier 2010.

« Bonjour, je m'appelle Mauricio Leon, je suis une personne comme vous, qui a des désirs, des rêves, et des opinions... Je n'accepte pas que n'importe quel État m'étiquette comme 'étranger', 'permis B' ou 'extra-européen' ».

C'est avec ces mots en tête et le visage marqué par une lettre B peinte en noir que Mauricio Leon décide d'arpenter un jour les rues de Genève. *Action B* replace le débat sur la place publique et se manifeste comme un acte de résistance face à toute assignation normative.